

Les télés locales collaborent mieux

© DR. RAPPORT La méfiance vis-à-vis de la RTBF subsiste encore

- Les douze télés locales incapables de surmonter leurs différends pour mieux collaborer entre elles ?
- Un reproche de moins en moins justifié, à en croire le dernier rapport du CSA sur le secteur.
- Du moins dans le domaine éditorial.

Le régulateur de l'audiovisuel parle de 2014 comme d'une année « sans précédent ». Au total, 272 heures de programmes ont été coproduites (surtout entre chaînes). Une augmentation de 130 % par rapport à 2013. Canal Zoom (Gembloux) a ainsi multiplié ses coproductions par sept, RTC Liège par cinq, TéléSambre par quatre. La couverture des élections, qui a impliqué de nombreuses collaborations sous forme de coproduction de débats, soirées électorales..., n'y est pas étrangère mais ce n'est pas la seule explication. Citons par exemple la coproduction du programme « Canal et compagnie » entre chaînes namuroises (Canal C et Canal Zoom) ou « Dialogue Hainaut » entre Antenne Centre, Notélé, Télé MB et TéléSambre. Les échanges de programmes deviennent aussi de plus en plus fréquents. En province de Liège, les deux télévisions locales (RTC et Télévesdre) diffusent chacune quotidiennement le journal de l'autre.

Reste un point noir : les collaborations avec la RTBF. Visible-ment, la vieille méfiance des télés

locales vis-à-vis de la grande sœur du boulevard Reyers n'a toujours pas été surmontée. Le rapport du CSA note que « si des collaborations régulières et efficaces existent entre les télévisions locales, les liens bilatéraux entre une majorité d'entre elles et la RTBF semblent plus ténus ». Et parle de « stagnation » des collaborations. Analyse non partagée par le secteur, qui met en évidence le lancement du portail de proximité « Vivre ici », fruit d'une collaboration entre la RTBF et les télés locales. Cet argument ne convainc guère le CSA, qui continue à pointer du doigt l'insuffisance des synergies quotidiennes.

Autre fait marquant en 2014, l'augmentation toujours plus soutenue de la production propre : +13,9 % pour l'ensemble du secteur par rapport à 2013 et +26,4 % en quatre ans. A l'exception de Notélé (Tournai), toutes les chaînes sont en progression. Avec de grosses disparités entre elles : Canal C, le

« Certaines captations statiques n'offrent qu'une plus-value éditoriale limitée » LE CSA

champion du secteur avec 543 heures d'émissions par an, produit pratiquement trois fois plus que Canal Zoom, lanterne rouge avec 189 heures. A priori, cette augmentation est plutôt une bonne nouvelle car cela témoigne du dynamisme des chaînes. En réalité, il faut nuancer. Cette course à la production est en partie motivée par des raisons financières. Même si sa pondération dans les critères de financement est passée de 80 à

45 % en 2011, la durée de la production propre continue à jouer un rôle important dans l'attribution des subsides. Certaines chaînes font la course aux heures de production et ce « parfois au détriment de la qualité des contenus proposés », note le CSA qui évoque « certaines captations statiques (lecture de texte, conférences...) n'offrant qu'une plus-value éditoriale limitée ».

En matière financière, la situation du secteur est restée stable. Les recettes 2014 des douze télés se sont élevées à 33,5 millions, soit une augmentation de 3,7 %. Problème, les sources de financement privées se tarissent progressivement. Alors que les recettes publicitaires représentaient 16 % des budgets en 2011, elles ne pèsent plus que de 13 % aujourd'hui. Les annonceurs locaux se détournent de la télé pour se laisser séduire par la publicité en ligne. Les télés locales ayant été l'un des rares acteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles à avoir été épargnées par les mesures d'économies, la part des subsides s'est quant à elle renforcée, passant sur la même période de 62 % à 69 %.

Le ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, ne cache pas que ce traitement de faveur a un prix : il attend d'elles qu'elles réalisent d'importantes économies en travaillant plus efficacement. Il a laissé jusqu'au 15 janvier au secteur pour venir avec des propositions concrètes de mise en commun de certaines activités, à défaut de quoi le politique prendra la main. Une menace qui n'a pas empêché les télés de continuer à engager. L'emploi est reparti à la hausse en 2014, atteignant un plus haut historique

(371 équivalents temps plein, + 33 % en dix ans). C'est l'un des autres effets pervers du mode de financement des télévisions locales, qui prend aussi en compte le volume de l'emploi. Plus on engage, plus on touche des subsides.

Cette augmentation de l'emploi passe mal auprès de Dimitri Kennes, président de la Fédération des télévisions locales.

« Certaines télévisions préfèrent faire cavalier seul et raisonner à court terme plutôt que de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la pérennité du secteur. Ce n'est pas réaliste d'augmenter l'emploi aujourd'hui, à l'heure où on nous demande de faire des économies en créant des synergies au niveau technique et hu-

main. Moins de 40 % du personnel est composé de journalistes. Si on mettait davantage de choses en commun (veille technologique, achats, département juridique, finance, administration...), on pourrait diminuer le nombre de cadres et augmenter celui des journalistes. » ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

LES CHIFFRES

12

télévisions locales
en Communauté française

272

heures de programmes
coproduites.

33,5

millions de recettes.

371

équivalents temps plein.